



Procès-verbal de Assemblée Générale 2024

Amicale des Cyclos de Ploëren
Mairie de Ploëren 56880 PLOËREN
Tél. du Club : 07 69 19 39 97
Mail : acploereninfo@gmail.com

Le **Vendredi 26 janvier 2024**, à **18h30**, les membres de l'association **Amicale des Cyclos de Ploëren** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée Générale de l'association était présidée par son Président **Monsieur Michel BRIOT**
Il était assisté par le secrétaire de l'association, **Monsieur Patrice LE BEGUEC**,
Monsieur Jean-Gilles LE VIQUEL, trésorier de l'association, régulièrement convoqué, était présent.

Près de **60 %** des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 15 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président, **Michel BRIOT**

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents étaient consultables à partir du site web du club par chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

1. **Achat de gants hiver chauffants**
2. **Formation au stage PSC1**
3. **Réception de nos amis du Club de PLESCOP**
4. **Participation à une course contre la montre par équipe à GOURIN**
5. **Participation au TELETHON.**

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a affiché les réponses des votes pour les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- ❖ Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à 100% des voix ;
- ❖ Approbation du budget : cette résolution est adoptée ;
- ❖ Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- ❖ L'Assemblée désigne, en qualité de nouveaux membres du Conseil d'Administration :

● **Françoise BRIOT** Secrétaire

● **Stéphane DAUGE** Membre du Bureau

● **Didier POUSSIER** Animation du site/Parcours

● **Patrice LE BEGUEC** Trésorier-Adjoint (quitte les fonctions de secrétaire à l'issue de l'AG)

Ces postes seront soumis au vote lors de la réunion du Bureau du **MERCREDI 31 JANVIER 2024**.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à **20 h 30**.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Ploëren, le 26 janvier 2024

**Le Président de séance
Michel BRIOT**

**Le Secrétaire de séance
Patrice LE BEGUEC**

